

# [ Le Petit Journal ]

Avril-Mai-Juin

Année 2021-N°4

Bulletin d'information de la commune

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La commune organisera un ramassage des encombrants **le mercredi 26 mai 2021**, c'est-à-dire de certains objets volumineux et lourds (objets qui ne peuvent être transportés dans le coffre d'un véhicule particulier), dans la limite d'un m3 par foyer et de 80 kg par objet tels que : sommiers, matelas, appareils électroménagers ...

Cette collecte s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus et ne disposant ni de véhicule ni d'aide pour se rendre à la déchèterie et ne concerne pas les : gravats, déblais, débris, déchets de chantier, terres, produits toxiques, chimiques, peintures, solvants, déchets verts, bois de coupe, palettes, vêtements, tissus, débarras de maison ou de déménagement, les emballages, le verre, les journaux ou revues, les ordures ménagères.

Les objets sont à déposer sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons, des véhicules et le stationnement, la veille du ramassage à partir de 19 h ou le jour de la collecte avant 8 h.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Âge : .....

Description des objets qui seront déposés : .....

.....

.....

.....

*Inscription possible jusqu'au mardi 25 mai à 12 h  
(par mail ou par dépôt du bulletin en Mairie)*

### Chers bénévoles

Vous avez toujours répondu présents pour la distribution de notre "Petit Journal" au mépris, peut-être, d'une activité sportive amicale familiale que vous aviez projetée.

**Nous vous en remercions vivement.**

### RAPPEL !

Le ramassage des poubelles est géré par la Communauté de communes 3CVT et non par la commune de Deux Rivières.

Standard : 03 86 42 23 34  
Permanence téléphonique :  
Tous les jours de 9H à 12H et de 14H à 18H  
(17H les mardis et vendredis)  
Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : [mairie-deuxrivieres@orange.fr](mailto:mairie-deuxrivieres@orange.fr)  
Site Internet : [www.cravant-yonne.fr](http://www.cravant-yonne.fr)  
[www.accolay.eu](http://www.accolay.eu)

**HORAIRES D'OUVERTURE PUBLIC :**  
Accolay : le 1er mardi du mois de 14H à 18H.  
Les autres mardis sur rendez-vous de 16H30 et 18H  
Cravant : le lundi de 14H à 18H,  
le mercredi de 9H à 12h et le jeudi de 14H à 18H.

Permanence sociale :  
Le jeudi de 14H30 à 17H  
Par Sabrina Facon

### Articles :

- Label cités de caractère
- Présentation des employés de la mairie
- Maison France Services à Vermenton
- Installation de la boulangerie de Cravant



Deux Rivières  
Accolay • Cravant

## LE MOT DU MAIRE



Mesdames et Messieurs,

L'année 2021 est déjà bien entamée. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie au quotidien.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de covid 19 qui continue de bouleverser nos habitudes. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et, je ne souhaite pas alimenter cette période qui peut être anxiogène pour un grand nombre d'entre nous.

Toutefois, je vous appelle à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Tout d'abord, en termes de travaux structurants, les projets évoluent de façon positive et je souhaite vous en informer. Leur réalisation constitue un impératif pour répondre à la croissance démographique de votre commune.

- La halte nautique : les travaux vont débuter dernier trimestre de l'année 2021. En moyenne par année, le canal reçoit 1500 bateaux, et le vélo route environ 6000 vélos.
- La salle associative d'Accolay : le projet est entre les mains d'un architecte, les travaux devraient commencer début de l'automne.
- La salle de Cheully : l'étude se fera au mois de septembre.
- La voie de la zone industrielle va avoir une réfection, reprofilage et enduit bi-couches.

Ensuite, je me suis engagé envers vous pour les questions de sécurité. Patrice LAMBERT suit le dossier de demande de police, cela concerne les passages piétons, les miroirs et autres signalisations.

Deux Rivières n'est pas épargnée par les actes d'incivilité (chiens qui aboient, deux roues faisant énormément de bruit, prise de rues en sens interdit, stationnements gênants) et de petites délinquances qui peuvent obérer notre qualité de vie. Il est hors de question que j'accepte cette situation comme résultant de la facilité.

C'est pourquoi, je vais demander au Conseil Municipal de donner une délégation à un conseiller concernant la sécurité. Il aura en charge d'optimiser au mieux les moyens pour mettre nos villages en sécurité, les accessibilités des bâtiments publics et les poteaux d'incendie.

J'en appelle à la responsabilité de tous.  
Par ailleurs, je pense à nos restaurants et bar qui sont fermés.  
Je vous souhaite un excellent printemps.

*Condialement*

Le MAIRE

Alain LOURY

## SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	1	Vie de la commune.....	10
Actualités de Deux Rivières.....	2	Des nouvelles de Cravant.....	11
Vie de la commune.....	2	Vie de la commune.....	11
Vie pratique.....	7	On a parlé de Nous !.....	15
Des nouvelles d'Accolay.....	10	Dossier urbanisme.....	17

## Actualités de Deux Rivières

### LA VIE DE LA COMMUNE

#### Chantier jeunes

Nos prédécesseurs et l'association «Cravant Solidarité» organisaient depuis de nombreuses années un «chantier jeunes» à destination des adolescents de 14 ans à 18 ans résidant sur la commune. Le chantier 2020 paraissait peu opportun au regard de la situation sanitaire.

Conscients de la valeur éducative de ce programme et de l'importance pour nos adolescents de participer à la vie de la commune, nous souhaitons reconduire cette année ce beau projet.

Le principe est simple, les adolescents âgés de 14 à 18 ans (au plus tard le premier jour du chantier) et résidant de façon effective sur la commune (résidence principale ou garde alternée) participent durant une semaine, chaque matin de 09h00 à 12h00 à de menus travaux sur nos villages de Cravant, Accolay et Cheully (entretien du ru, valorisation du patrimoine...) et reçoivent en échange une bourse de 80 euros par semaine. Les chantiers s'organiseront comme suit :

Semaine 27/28 : vendredi 9 et du lundi 12 au vendredi 16 juillet ( sauf le mercredi 14 juillet) 2021.

Semaine 29 :du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021

Semaine 30 : du lundi 26 au vendredi 30 juillet 2021

Nos jeunes seront encadrés par un employé communal et transportés par des élus communaux ou bénévoles associatifs ( Accolay, Cheully).

L'organisation de ces chantiers est évidemment conditionnée aux futures mesures gouvernementales en vigueur.

#### **Bulletin d'inscription Chantier Jeunes 2021**

A déposer au plus tard le 30 mai dans les boîtes aux lettres des mairies

Je soussigné.e monsieur, madame.....souhaite que mon fils, ma fille.....

date de naissance..... participe au «chantier jeunes» organisé par la

**commune de Deux Rivières et l'association Cravant Solidarité.**

Téléphone : .....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

Merci de formuler vos préférences par un numéro de vœux.

**Exemple : semaine 27/28 : vœux 1 , semaine 29 vœux 2, semaine 30 : impossible départ en congés.**

Semaine 27/28 : vendredi 9 et du lundi 12 au vendredi 16 juillet (sauf le mercredi 14 juillet) 2021 : vœux numéro .....

Semaine 29 :du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021 : vœux numéro .....

Semaine 30 : du lundi 26 au vendredi 30 juillet : vœux numéro .....

## Présentation des employés de la commune

### Profession: secrétaire de mairie

- **Ludivine Rivel et Sandrine Francisco, secrétaires de mairie ont rejoint notre commune en janvier et février 2021. Nous souhaitons vous les présenter :**



#### Sandrine Francisco :

Madame Francisco, nous arrive de la région parisienne. Elle a rejoint le département il y a peu pour se rapprocher de sa belle famille en partie originaire du Morvan.

Sandrine est titulaire d'un CAP/BEP et d'un bac professionnel secrétariat. Elle a exercé pendant 20 ans à la mairie du Blanc-Mesnil, d'abord au service de l'état civil puis à l'habitat indigne.

En fonction depuis fin janvier 2021, elle occupe au sein de notre commune un poste de secrétaire de mairie avec pour missions principales : l'accueil du Public, l'Etat-civil, les élections, les relations à la population, l'élaboration des Conseils Municipaux et l'inscription aux écoles. Elle a également en charge le secrétariat de la mairie d'Accolay.

#### Ludivine Rivel:

Madame Rivel arrive elle aussi de la région parisienne, et plus précisément de la mairie des Muraux (78) où elle a exercé au service financier puis à l'enfance jeunesse.

Titulaire d'un BEP secrétariat, d'un bac comptabilité et finance et d'un BTS assistante de gestion, Ludivine a rejoint notre commune en février après avoir été secrétaire de mairie à Hauterives petite commune du nord du département.

Ludivine est en charge de la comptabilité et des ressources humaines. Elle est ravie de sa nouvelle intégration dans notre commune où elle mettra ses compétences au service de l'intérêt général.



#### Yannick Mauchant

Même s'il n'est plus utile de vous le présenter, Yannick secrétaire de mairie depuis 17 ans à Cravant complète l'équipe administrative. Grâce à ses compétences urbanistiques aiguisées, il protège notre patrimoine et le paysage de nos communes.



### • **L'équipe technique**

DEUX RIVIERES votre commune, compte presque 1300 âmes, et est le résultat de la fusion de deux villages et hameaux distants chacun de quelques kilomètres, Cravant, Accolay, Cheuilly .

Les agents municipaux techniques doivent donc maintenant répondre aux nécessités d'entretien de ce grand territoire, et rendre la même qualité de services à chacun. Ils travaillent afin de garder nos villages propres et accueillants. Tâche ingrate.

Certains diront qu'on ne les voit que trop rarement, il faut alors insister sur la surface étendue de cette commune nouvelle, et la diversité des tâches à effectuer (voiries, chemins, espaces verts, bâtiments et mobiliers communaux, relevé des compteurs d'eau...).

Soyez en sûr, cette équipe sera toujours prête à vous rendre service et répondre à vos questions dans la mesure de ses compétences.

Même masqués, vous les reconnaîtrez certainement.

De gauche à droite sur la photo **Philippe, Jean-François, Christopher, Axel, Elvina, Pascale**



## Label pour la commune de Deux Rivières



### Deux Rivières vient de recevoir le label «Cités de Caractère Bourgogne Franche Comté» Qu'est-ce que cela signifie ?

L'Association des Cités de Caractère Bourgogne Franche Comté a été créée en Franche Comté en 1989. Elle regroupe des communes de l'espace rural, petites agglomérations présentant toutes les traces historiques d'une activité urbaine et ayant un patrimoine urbain, architectural et paysager de premier ordre.

60 communes sont labellisées aujourd'hui et 9 dans l'Yonne : Coulanges la Vineuse, Deux Rivières, Druyes les belles fontaines, Mézilles, Rogny les sept écluses, Saint Père, Saint Privé, Saint Sauveur en Puisaye et Villiers Saint Benoit.

L'appartenance à cette association permet de travailler en réseau avec des communes de taille et d'esprit analogue, de mutualiser les informations et des actions de promotion du tourisme, de bénéficier de services et d'aides des partenaires de l'Association que sont les départements, la Région et l'Etat qui accompagnent toutes les actions en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants, la mise en valeur du patrimoine, le développement du tourisme culturel et l'aménagement des espaces dans le cadre des «Schémas d'Aménagement Urbain de Caractère».

## La population de Deux Rivières en 2021

L'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques (INSEE) a publié les chiffres des populations légales des communes pour 2021 : une population totale 1292 habitants (4 habitants de plus qu'en 2020), dont 1263 en population municipale et 29 en population comptée à part.

Il fournit le détail suivant :

- Pour Accolay, une population totale de 492 habitants, composée de 447 en population communale et 5 comptée à part,
- Pour Cravant, une population totale de 840 habitants, composée de 816 en population communale et 24 comptée à part.

La **population communale** correspond aux habitants en résidence principale à Accolay et Cravant.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Ce sont :

- Les élèves et étudiants majeurs de moins de 25 ans dont la résidence familiale est dans la commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans une autre commune,
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune : maisons de retraite, casernes, communautés religieuses, ...

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Deux Rivières est la commune la plus peuplée de son canton de Joux-la-Ville (population totale de Vermenton : 1284, municipale : 1259, comptée à part : 25 – ces chiffres comprennent Sacy) et la deuxième de sa Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs (population totale de Chablis : 2279, municipale : 2240, comptée à part : 39).

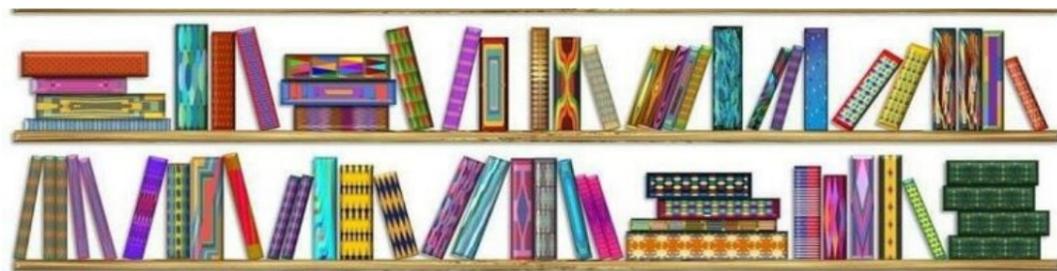
Le dernier recensement de chacune des deux communes déléguées Accolay et Cravant a été réalisé en 2019 et ses données ne sont pas encore publiées. Elles le seront dans le courant de 2021 et constitueront les chiffres de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les populations légales sont données par l'INSEE avec un décalage de trois années : au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il s'agit donc en fait de la population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les nombres d'habitants étant calculés à partir du recensement précédent (réalisé en 2013), corrigés en appliquant l'évolution du nombre de logements donnée par le fichier de la taxe d'habitation 2018 et le nombre moyen d'habitants par logement du recensement précédent.

<sup>1</sup> Décret n° 2020-1706 du 24 décembre 2020.

<sup>2</sup> Du 16 janvier au 17 février 2019.

# ➔ Focus au cœur du village

## LA BIBLIOTHEQUE DE CRAVANT



### Du côté de la bibliothèque

#### • Au niveau des horaires :

En avril, avec le confinement, la bibliothèque vous accueille les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h. Et dès la fin de ce troisième confinement, vous pourrez vous rendre à la bibliothèque plus souvent ! Pour être au courant, suivez la page Facebook de la bibliothèque : <https://www.facebook.com/bibliothequefsecravant>. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 03.86.42.54.20 ou par mail à [bfse.cravant@gmail.com](mailto:bfse.cravant@gmail.com).



#### • Prenons-en de la graine !

Cette année nous avons réussi à mettre en place notre projet de grainothèque.

**Une grainothèque, qu'est-ce que c'est ?** Voici la réponse fournie par l'association *partageons les jardins*. La grainothèque est un outil qui permet l'échange continu de semences hors du système marchand. Basé sur le troc, elle se remplit et se vide selon les graines que déposent ou prennent (deux actions pas nécessairement simultanées) les utilisateurs.

**Une grainothèque, pourquoi ?** Par la diffusion et l'échange de semences non hybrides, la grainothèque favorise la biodiversité et propose des variétés adaptées au terroir local. En tant que prétexte à l'échange et à la rencontre, la grainothèque peut favoriser le lien social entre individus qui n'auraient pas été amenés à se rencontrer. Elle est donc un véritable outil de mixité sociale qui favorise l'échange de savoirs et de pratiques autour de la semence mais aussi autour du jardin.

**Et comment ? Je donne :** je prends un sachet dans lequel je dépose entre 5 et 10 graines. Je note la variété et la date de récolte. Je dépose mon sachet dans la boîte contenant déjà des graines.

**Je prends :** Prendre les graines dont on a besoin en pensant à en laisser aux autres ! Veiller si possible à rapporter des graines si la récolte est bonne.

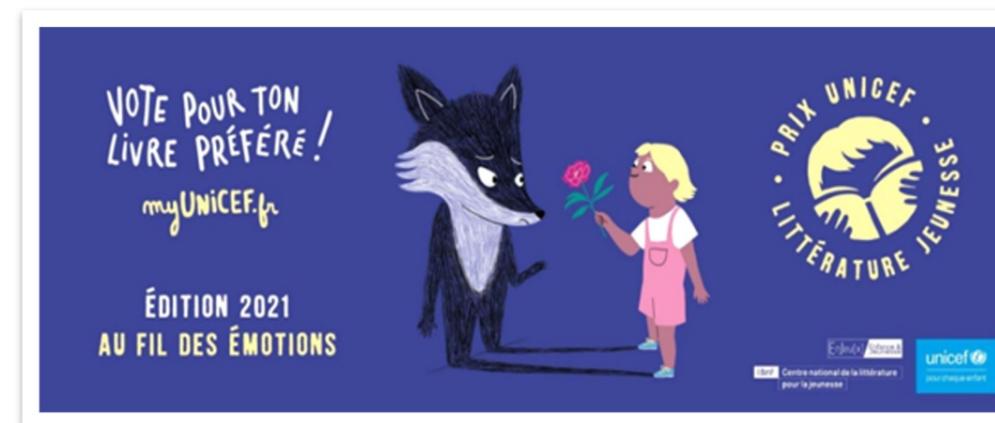
**Récolter ses graines :** Une fois que la plante est fanée et que les graines sont mûres, les récolter délicatement. Bien faire sécher la récolte et conserver ses graines dans un récipient hermétique étiqueté. Et ensuite partager !



#### • Quoi de n'œufs à Pâques ?

Faute de pouvoir mettre en place nos ateliers créatifs trimestriels, nous avons proposé des kits de décoration de Pâques pour les petites mains agiles. Une cinquantaine de kits ont été mis à disposition des enfants pour qu'ils puissent réaliser des petits œufs de Pâques en 3D. Le modèle est présent sur chaque kit pour que ceux qui le souhaitent puisse reproduire des œufs et les

monter en guirlande ou en semer partout dans la maison. Il reste quelques exemplaires à disposition de ceux qui n'auraient pas encore eu le temps de les réaliser !



#### • Avec les classes, le prix de littérature jeunesse de l'UNICEF

Enfin pour animer nos accueils de classes, le foyer a financé l'achat d'une partie des livres de la sélection 2021/2021 du prix littéraire jeunesse proposé depuis six ans par l'UNICEF, sur le thème « Au fil des émotions ». Ce prix permet de **sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture**, et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF.

#### Le jury ? Les enfants eux-mêmes !

Cette nouvelle édition valorise des ouvrages sur la thématique de la **gestion des émotions et de la santé mentale**, un aspect essentiel du bien-être des enfants et adolescents. Les livres sélectionnés permettent d'aborder des sujets tels que la confiance en soi, la gestion de la tristesse et les peurs, la compréhension des troubles psychologiques, comment accepter ses différences et celles des autres...

A travers la littérature jeunesse et ses **livres drôles, poétiques, intrigants, émouvants, inspirants**, il est possible d'ouvrir le dialogue avec les plus jeunes concernant la santé mentale, afin de se défaire des préjugés et de libérer la parole. Il s'agit par ailleurs d'un thème ancré dans l'actualité, car les situations récentes de confinement dues au COVID-19 ont des conséquences sur l'anxiété et le stress chez les jeunes. Ces lectures et échanges se termineront fin juin et les élèves pourront voter pour leur ouvrage préféré.

★ La bibliothèque est ouverte à tous, le lieu de résidence importe peu. Il suffit juste de prendre une cotisation auprès du FSE de Cravant pour pouvoir emprunter.

Maison France Services à Vermenton



Les Maisons France Services permettent de simplifier les relations des usagers avec de nombreux services publics, notamment en zone rurale : c'est ainsi que la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs vient d'ouvrir la Maison France Services à Vermenton en partenariat avec la Commune de Vermenton qui met les locaux à disposition, et, pour le financement, l'État et La Poste.



9 place Jean Jaurès  
89270 Vermenton  
[mfs.vermenton@3cvt.fr](mailto:mfs.vermenton@3cvt.fr)

03 86 31 92 81

Horaires d'ouverture :

- Lundi à vendredi 8h30-12h30 et 15h30-18h00

(attention l'agence postale est fermée le lundi matin)

- Samedi 8h30-12h30

Accueil sans rendez-vous pour un premier contact, les rendez-vous futurs seront pris en fonction de la complexité des dossiers.

Dans le même local est installée l'Agence Postale intercommunale  
Contacts - Maison France Services : Mme Mylène Guérin  
- Agence postale intercommunale : Mme Christine Dubois

Ici, nos agents sont à votre disposition pour :

- ▶ **Démarrer des démarches administratives :**  
liées à votre situation fiscale, votre santé, votre famille, votre retraite ou l'emploi.
- ▶ **Proposer un accompagnement au numérique :**  
Création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers, etc.
- ▶ **Aider aux démarches en ligne :**  
Navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne, etc.
- ▶ **Initier des prestations de conseils :**  
pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.



**Caisse d'Allocations Familiales :**  
CAF, prestations familiales et logements



**Caisse Primaire d'Assurance Maladie :**  
CPAM, actions sanitaires et sociales



**Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse :**  
CNAV, retraite de la sécurité sociale



**Direction Générale des Finances Publiques :**  
DGFiP, taxes et impôts



**La Poste :**  
Tous les services courriers, colis, retraits et dépôts d'espèces



**Ministère de la Justice :**  
Démarches pénales



**Ministère de l'Intérieur :**  
Services de police et de gendarmerie



**Mutualité Sociale Agricole :**  
MSA, la sécurité sociale des professions agricoles



**Pôle Emploi :**  
Conseil et suivi de situation des demandeurs d'emploi

▶ Orienter vers les permanences :



**ADAVIRS :**  
Aide aux victimes d'infractions pénales



**COALIA :**  
Autonomie et insertion des plus fragiles



**Relais Petite Enfance :**  
Relais d'Assistantes Maternelles

L'agent au guichet a reçu une formation pour répondre aux questions de base. S'il n'a pas la réponse, il peut contacter son référent dans les différents services représentés à la Maison France Services. Il peut également organiser des rendez-vous avec des conseillers.

#### Permanences régulières dans la Maison France Services :

**ADAVIRS - aide aux victimes** : dernier mardi de chaque mois de 15h30 à 18h

#### **ADIL 89**

**Service juridique** : tous les deux mois de 10h à 12h (prochains rendez-vous le 16/04/2021 et le 18/06/2021)

**Service FAIRE** (rénovation énergétique) : tous les mois de 9h à 12h (prochains rendez-vous les 02/03/2021 - 06/04/2021 - 04/05/2021 - 01/06/2021)

**COALLIA - au service des plus défavorisés** : les vendredis matin tous les 15 jours ou en fonction des rendez-vous.

L'Unité territoriale de Solidarité de l'avallonnais peut proposer des rendez-vous sur place aux personnes concernées.

## Les bons gestes pour notre environnement

### Déchets alimentaires et compostage.

Vous n'ignorez pas que notre poubelle de déchets ultimes, c'est à dire tout ce que nous n'avons pas réussi à trier, est destinée à l'enfouissement ou à l'incinération. Inutile de vous rappeler que c'est mauvais pour la planète et que cela nous coûte cher.

Un des moyens d'alléger ce bilan, est de ne pas jeter nos déchets organiques biodégradables mais d'en faire une ressource grâce au compostage. Dans la nature, il n'y a pas de déchets puisque tout ce qu'elle produit se transforme. C'est ainsi que nous pouvons la laisser faire en faisant un tas de nos déchets dans notre jardin ou choisir de les déposer dans un bac de compostage qui en accélère la fermentation (6 à 8 mois) et les protège des aléas climatiques et des animaux.

A défaut de pouvoir composter chez soi, il sera possible de déposer ses déchets alimentaires dans un composteur collectif. Suite à la défaillance du système mis en place, une réflexion est menée pour aboutir à une solution pérenne qui sera prochainement proposée. Afin d'en déterminer la dimension et la localisation, il est demandé à toute personne intéressée par cette solution collective de se faire connaître rapidement auprès des mairies.

#### Que mettre dans le compost ?

- Les déchets de cuisine : épluchures de fruits (y compris agrumes) et légumes / marc et filtre de café, thé / restes de repas / pain / croûtes de fromage / coquilles d'œufs concassées / fruits et légumes abimés, noyaux...

- Les déchets de jardin : petits branchages, feuilles mortes, plantes séchées, tontes de gazon en petite quantité (à utiliser plutôt en paillage)

- Les déchets de maison : essuie-tout et mouchoirs en papier (sans produits chimiques) / carton non imprimé, rouleaux papier toilette ou essuie-tout / sciure ou copeaux de bois.

- Déchets à mettre avec modération et en petits morceaux : reste de viande ou de poisson (risque d'odeurs) / cendre de bois / coques de noix, noisettes... concassées / végétaux à décomposition difficile (résineux, thuya...)

- Déchets à ne pas mettre au compost : litières d'animaux / matières grasses ou huiles / papiers et cartons imprimés ou en contact avec produits chimiques, sacs d'aspirateur.../ produits chimiques ou produits ayant été en contact avec des produits chimiques / Les produits non fermentescibles.



### COMPOSTAGE COLLECTIF

Je suis intéressé.e à y déposer mes déchets

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone\* : .....

Adresse mail\* : .....

\*Facultatif

#### Message de dernière minute.

Ce matin nous avons reçu ce message avec demande de publication : « Je suis Dame Nature et je m'adresse à tous les humains qui apprécient peut-être encore davantage en temps de COVID mon travail et ma créativité pour vous offrir un spectacle permanent de qualité. Je suis heureuse de vous offrir ce bel environnement naturel dans lequel vous vivez et aimez à vous ressourcer. Je suis consciente des efforts que vous faites pour me protéger et parfois me soigner lorsque je suis malade. Aujourd'hui, je vous demande de m'aider à me débarrasser de ces objets que vous abandonnez ou perdez chez moi, le long des routes et des chemins. Sans vous je vais dépenser beaucoup d'énergie et de temps car ces objets ne se dégradent pas aussi facilement que mes feuilles et mes fleurs. Alors je remercie à l'avance toutes les bonnes volontés qui m'aideront en les ramassant. Il vous suffira d'un gant, d'un sac vide et d'un peu d'attention. Merci de communiquer mon message » Dame Nature.

## Des nouvelles d'Accolay

### LA VIE DE LA COMMUNE

#### Ouverture d'une entreprise de décoration d'intérieur et Home staging

Une récente installation d'une décoratrice d'intérieur et Home staging est, à présent, sur notre commune d'Accolay. **Pauline GARRAND** s'est déclarée en auto-entrepreneur à son domicile, au 18 rue de Sainte Pallaye. Elle nous propose différents services comme :

- Le coaching déco
- Les rendus 2D et 3D
- Les créations d'ambiance
- Le Home staging ou mise en valeur immobilière...

Tel : 06 37 86 82 18

Case.a.deco89@gmail.com

www.Caseadeco.fr

[Facebook](#)

[αCase.a.deco89](#)

[Instagram](#)

Case.a.deco

## Des nouvelles de Cravant

### LA VIE DE LA COMMUNE

#### Cravant patrimoine (Association de Défense du Patrimoine Cravantais)

Quelques nouvelles de notre Association !

Les restrictions sanitaires nous ont conduit à tenir une Assemblée Générale virtuelle mais cela ne nous a pas empêché d'avancer dans les projets 2021 qui ont été acceptés grâce aux votes quasi unanimes de nos adhérentes et adhérents.

Parmi ces projets : Le fleurissement du village : cette année nous avons opté pour un accompagnement de la Municipalité dans son action de fleurissement qui est déjà très remarquable. Notre village ayant reçu le label « Cité de Caractère » nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice en proposant à la Mairie que notre Association achète et installe à des endroits stratégiques des bacs que nous nous chargerons de fleurir. Nous remercions par avance les habitants proches de ces plantations pour les abreuver de temps à autre !

Nous allons dans un même esprit ressortir les bacs en bois sur pieds dans la cour de l'ESCALIER : ils ont été restaurés et le temps venu nous les agrémenterons de plantes aromatiques et médicinales. Ils tiendront ainsi compagnie au cerisier Marmotte que l'Association a planté en novembre dernier.

A l'intérieur de l'ESCALIER nous avons accroché quelques agrandissements de photos de Cravant provenant de l'exposition de l'an dernier afin de mettre un peu de couleur dans ce lieu de convivialité. Nous sommes en pleine démarche pour la réalisation d'un tampon destiné aux pèlerins en route pour Saint-Jacques de Compostelle (Cravant est sur l'un des chemins officiels qui rejoint cette destination). Ces pèlerins s'arrêtent très souvent dans notre village ; nous pourrons ainsi apposer ce tampon sur leurs carnets de voyage. Une exposition photos sur la faune locale est en cours de préparation. Elle pourrait avoir lieu vers le mois de mai si les conditions sanitaires le permettent.

Nous espérons rouvrir notre Église cet été et, grâce à notre sympathique et dynamique équipe de bénévoles, permettre ainsi à tous ceux qui le souhaitent de visiter ce chef d'œuvre architectural que beaucoup nous envient. Dans cet esprit de mise en valeur de notre Patrimoine des demandes de subventions ont été lancées en vue de la restauration de reliefs sculptés et d'une plaque votive pour lesquelles nous attendons les réponses des Organismes compétents.

Nous allons créer une Commission de Travail en vue du 6ème centenaire de la Bataille de Cravant qui aura lieu en juillet 2023 : cet événement unique mérite que tous se mobilisent en vue de sa pleine et entière réussite ! Un premier pas : nous avons déjà fait imprimer des cartes postales sur le sujet de cette Bataille. Elles seront très bientôt disponibles à la vente !

Il est un peu tôt pour en parler mais nous comptons bien sûr sur la tenue des Journées du Patrimoine au cours desquelles nous aurons une participation très active comme lors des précédentes années ! Nous commençons à préparer une exposition de cartes postales anciennes qui seront accompagnées de photos prises sous les mêmes angles de nos jours.

Le travail ne manque pas et nous sommes sûrs que d'autres projets viendront s'ajouter à la liste, mais c'est déjà un bon début !

Nous vous tiendrons informés sur l'avancée de nos réalisations.

Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe et adhérer à notre Association, nous vous accueillerons avec plaisir !

Un bulletin d'adhésion est joint au présent Journal.

Bon printemps à toutes et tous et prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.



## CRAVANT PATRIMOINE

Association de Défense du Patrimoine Cravantais

**C**RAVANT PATRIMOINE, association loi 1901 créée le 4 septembre 1994, a pour objet la conservation et la mise en valeur du patrimoine minéral et végétal de Cravant, grâce aux efforts d'une équipe de volontaires désireux de contribuer à la défense de l'Héritage communal.

Si vous souhaitez, comme nous l'espérons, continuer de soutenir nos actions ou, pour les nouveaux adhérents, rejoindre notre association, il vous suffit de retourner le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement à l'ordre de Cravant Patrimoine.

Soyez remerciés de ce que vous ferez pour accroître l'attractivité de votre village !

### BULLETIN D'ADHESION 2021

à retourner à : Annie Villecourt 49 rue d'Orléans Cravant 89460 Deux Rivières

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Cotisation annuelle : Membre actif : 20 €

Couple : 30 €

*Rappel : les particuliers qui consentent des dons au profit d'organismes d'intérêt général peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable.*

Adresse du courrier :

Françoise Hounsoume

4, rue de Jouigny 89460 Cravant Deux Rivières

## Installation de la boulangerie



Ouverture de la Boulangerie Paris à Cravant.

Depuis le 5 mars, la boutique de David Paris est ouverte à Cravant. Ravis de cet ajout à notre palette de services locaux, nous avons souhaité vous présenter ce nouveau commerce.

David Paris a repris l'activité de M. Depardieu en 2013 à Saint Bris Le Vineux en boulangerie

et en pâtisserie. Il réalisait auparavant le dépôt de pain à l'épicerie de Cravant les mercredis lorsque l'ancienne boulangerie était ouverte.

Très attaché à la présence de commerces dans les villages ruraux, il a décidé de racheter les murs de cette boulangerie. Il a réalisé d'importants travaux pour donner à sa boutique un niveau de qualité très apprécié des Cravantais. Il a retenu Cravant pour le dynamisme de ses commerçants (fleuriste, épicerie, boucherie-charcuterie, brasserie et salon de coiffure, tous situés dans la même rue). Il se déclare heureux de son investissement au regard de l'accueil des clients Cravantais.

Son activité nécessite neuf salariés en préparation (trois en boulangerie et trois en pâtisserie) mais aussi en vente (trois vendeuses). Il a embauché deux jeunes Cravantais dans son activité.

Ses spécialités sont les Croquets de Saint Bris et la Baguette Saint Brissienne. Il a obtenu le Label Rouge pour sa baguette Tradition et il peut réaliser des pains bio sur commande le week-end. Sa large gamme de pâtisseries goûteuses réjouit les papilles des Cravantais !

Ses boutiques sont ouvertes à Cravant de 7h à 12h30 et à Saint Bris Le Vineux de 7h à 13h et de 16h à 19h (sauf le dimanche après-midi et le lundi). Nous le remercions pour cette initiative et nous lui souhaitons une belle réussite dans notre commune."



## Réouverture de la boucherie

la boucherie réouvre le dimanche matin à partir de Pâques !!!

## Ecole de Cravant

### Des nouvelles de l'école

Le coronavirus nous oblige à rester «entre nous», mais il se passe plein de choses, vous allez le découvrir dans cet article !



En maternelle, les élèves ont pu commencer leur projet musique avec Gaëlle «Nunny» et c'est tout simplement magique ! Les enfants peuvent tester des instruments, bouger avec la musique, écouter, chanter... Ils sont très à l'écoute et tout le monde participe activement. Nous, petits et grands, réalisons vraiment l'importance de la musique pour notre bien-être avec ce projet musical !



En élémentaire, plusieurs actions ont été mises en place :

La semaine de la presse à l'école, du 22 au 27 mars pour les trois classes. (du CP au CM2 Les plus grands ont suivi deux webinaires (conférences en direct) afin d'aborder le travail du journalisme. C'est toujours un moment intéressant pour les élèves qui découvrent des médias et aiguisent leur sens critique pour les plus grands.

Concours d'écriture de fable à partir d'un travail autour de La Fontaine. En effet, 2021 marque le 400ème anniversaire de ce célèbre auteur. Cela a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir ses célèbres fables. Pour les plus grands, l'aboutissement de ce travail de plusieurs semaines a été l'écriture et l'illustration d'une fable. Les élèves attendent avec impatience le résultat du concours. Il ne reste plus qu'à croiser les doigts !



La carte de la fraternité : A l'occasion de la journée internationale contre le racisme, les deux classes de Mmes Silvan/Dupaty et Bodard ont envoyé des cartes de la fraternité. Il s'agit de faire un travail d'analyse d'image de différentes photos et d'écriture d'un texte sur le thème de la Fraternité. Ensuite, les élèves ont chacun envoyé une carte postale à une personne choisie dans l'annuaire du département. Les personnes sont libres ensuite de répondre si elles le souhaitent. Cette opération est plébiscitée par les plus grands et prend encore plus de sens cette année avec le Covid qui isole un peu plus certaines personnes.

Classe robots / Projet artistique : La classe de CE2/CM1/CM2 a enfin pu reprendre le projet «la classe robot» commencée l'année dernière et arrêtée à cause du confinement. Les élèves ont construit des robots en LEGO, imaginés un scénario en les programmant. Un film est en cours d'élaboration et marque l'aboutissement de ce travail.

Ils ont aussi repris un échange avec les 6ème au collège de Vermenton autour d'un projet en arts visuels. Les élèves ont réalisé des lunettes individuelles à partir de matériel de recyclage. Il y aura une exposition au collège avec des photos des élèves en fin d'année.

Et puisque les sorties sont à nouveau autorisées, profitons-en ! Les élèves de CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 se rendront dans la forêt d'Hervaux le 3 mai afin de travailler sur la nature (parcours botanique et arboricole, land art) et pratiquer des activités sportives (randonnée et course d'orientation). Par ailleurs, les plus grands (CE2/CM1/CM2) auront une sortie sportive le 17 juin, en concurrence avec d'autres élèves de l'école de Vermenton.

Enfin, le 7 juin les deux classes de la maternelle, les classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 pourront participer à une animation autour de l'eau par Planetemômes.

Je termine par une photographie de nos bulbes qui ont poussé et qui égayaient la cour par leurs belles couleurs printanières.



Horaires à prendre en compte après le confinement.



CAPACITÉ D'ACCUEIL DU PUBLIC LIMITÉE À

**10**

PERSONNES

MERCI DE PRENDRE VOTRE TICKET EN RENTRANT ET DE LE DÉPOSER EN SORTANT.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION



# HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque de Cravant Deux Rivières  
bfse.cravant@gmail.com  
03.86.42.54.20  
https://opac-x-deuxrivieres.biblienet.net/  
www.facebook.com/bibliothequefsecravant

En période de Couvre-Feu  
A partir de mars 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
15h30 17h30	13h30 17h30	14h 17h45	10h30 13h30	10h 12h

La ludothèque est ouverte tous les mercredis de 17h à 17h45 (en période scolaire) - Capacité d'accueil limitée - Pas de jeu sur place



Article dans le journal «l'Yonne Républicaine» d'avril 2021.

Au

## DEUX-RIVIÈRES

### On composte chez les Filous futés



ENVIRONNEMENT. Les 6-8 ans ont tout appris sur le compostage avec Mélanie Bœuf et leur animatrice Soizic Richard.

Mélanie Bœu, du syndicat des déchets de Centre Yonne, a animé un atelier pédagogique sur le compostage mercredi après-midi au centre de loisir intercommunal les Filous futés à Cravant, commune associée de Deux Rivières.

Le groupe des 6-8 ans, encadré par Soizic Richard, a découvert tout le fonctionnement et le but du compostage des dé-

chets domestiques au travers des jeux de cartes thématiques et d'une caisse de compostage.

Cette animation tombe à pic vu que l'on célèbre en ce moment la Semaine nationale du compostage. Par ailleurs, elle s'inscrit dans la continuité des activités que le centre de loisirs périscolaire consacre à la sensibilisation écologique et au recyclage. ■

On a parlé de Nous!!



## Yonne → Actualités

### TOURISME ■ Dans l'Yonne, neuf communes ont obtenu ce label visant à promouvoir le patrimoine rural

# Deux nouvelles cités de caractère

Les villages de Deux-Rivières et de Coulanges-la-Vineuse viennent de rejoindre le cercle des communes labellisées Cités de caractère de Bourgogne Franche-Comté.

Marc Charasson  
marc.charasson@centrefrance.com

Elles sont désormais neuf dans le département à en faire partie. Initié en 1989, ce label régional compte désormais 60 communes. Des discussions sont actuellement en cours avec la mairie de Châtel-Censoir.

« Parfois une confusion avec d'autres labels »

L'autre nouveauté de ce début d'année concerne la présidence de l'association. Jean-Michel Rigault, maire de Druyes-les-Belmaires, a pris le mois dernier la succession de Michel Albin. « Notre objectif est de gagner en visibilité, an-



DEUX-RIVIÈRES. La commune nouvelle rassemblant Cravant et Accolay depuis 2016 fait désormais partie du réseau des cités de caractère de Bourgogne Franche-Comté. PHOTO D'ARCHIVES JÉRÉMIE FULLERINGER

nonce-t-il. Il y a parfois une confusion avec d'autres labels comme celui des Petites cités de caractère. Nous avons tous comme ADN la défense et la valorisation du patri-

moine mais nous avons nos spécificités. »

Le label Cités de caractère permet notamment aux communes d'être épaulées par un architecte par le biais des Schémas d'amé-

nagement urbain de caractère (SAUC). Elles peuvent ainsi bénéficier de conseils pour mener à bien des projets et obtenir des subventions. Le label permet également de tra-

vailer en réseau et de partager les expériences de terrain.

« La période est compliquée, concède le président. Nous avons annulé toutes nos animations

#### EN RÉGION

Yonne. Neuf communes labellisées : Druyes-les-Belles-Fontaines, Mézilles, Rogny-Père, Saint-Privé, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Villiers-Saint-Benoît, Deux-Rivières et Coulanges-la-Vineuse.

Dans les autres départements. Côte-d'Or, deux cités de caractère dont Semur-en-Auxois. Doubs, quatorze dont Arc-et-Senans. Saône-et-Loire, six dont Cluny. Nièvre, trois dont Clamecy. Jura, dix dont Baume-les-Messieurs et Château-Chalon. Haute-Saône, douze dont Gray. Aucune dans le Territoire de Belfort.

l'année dernière (Le Village. Visions d'artistes...). Pour 2021, nous sommes toujours dans l'expectative. » Une action à destination du jeune public a été mise en place. Cet outil de familiarisation au patrimoine prend la forme de livrets de jeux et de carnets de colorages. ■

Article dans le journal «l'Yonne Républicaine» de février 2021.



## Permanence de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Yonne

Rappel : pour vous aider à formaliser votre projet et vérifier sa compatibilité avec le règlement de la ZPPAUP de Cravant, un représentant de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Yonne tient une permanence en Mairie de Cravant une fois par mois, sur rendez-vous, de 9 h à 12 h.

Prochaines permanences : > Jeudi 27 mai > Jeudi 24 juin  
Pour prendre rendez-vous, contactez le service urbanisme de la Mairie au 03 86 42 58 82

## Comment consulter le cadastre ?

Informations extraites du site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Le cadastre est l'ensemble des documents qui recensent et évaluent les propriétés foncières de chaque commune. Il sert de base pour le calcul des impôts locaux.

La documentation cadastrale comprend notamment la **matrice cadastrale** et le **plan cadastral**.

La **matrice cadastrale** est une documentation écrite, éditée chaque année. Elle regroupe les relevés de propriété que l'on appelle également les extraits de matrice.

Le **plan cadastral** est un document graphique. Il représente tout le territoire de la commune découpé en sections cadastrales (parties du territoire). L'emprise au sol des bâtiments est également représentée. Le tracé des principales voies de communication et des cours d'eau, la position des agglomérations, des hameaux, des fermes isolées, ainsi que le nom des communes limitrophes y sont indiqués.

Ces documents sont accessibles à tous, soit en Mairie, soit en ligne sur [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) :

2 possibilités pour réaliser une recherche :

- Par adresse
- Par référence cadastrale

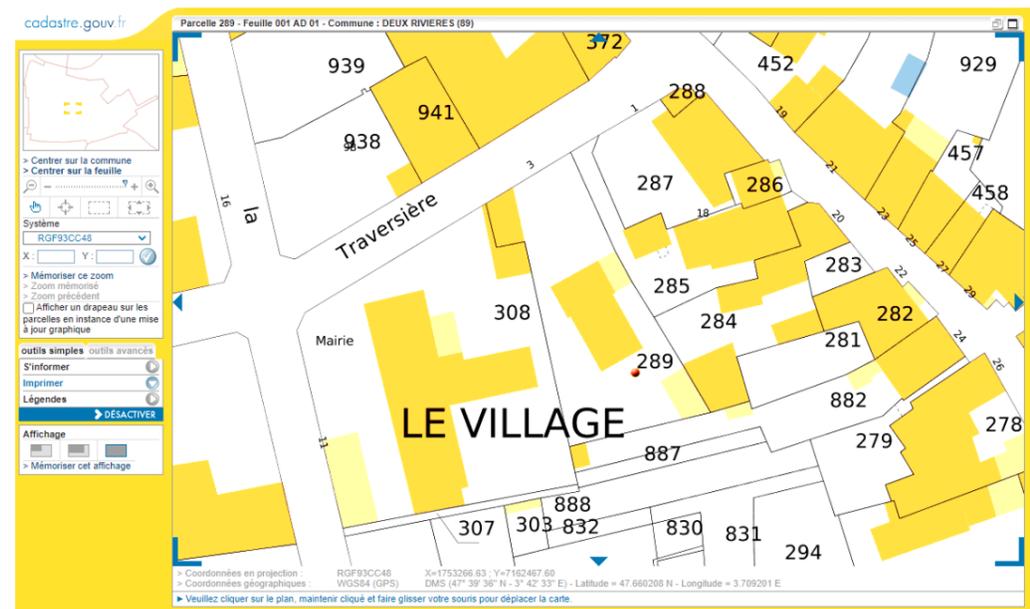
Dans le cas d'une recherche par référence cadastrale, il sera nécessaire d'indiquer :

- 1 - La commune (DEUX RIVIERES),
- 2 - Le Code Postal,
- 3 - Le Département,
- 4 - Le préfixe (000 pour une parcelle située sur Cravant/Cheuilley, 001 pour une parcelle située à Accolay),
- 5 - La section cadastrale (une ou plusieurs lettres : AA, ZR, ...),
- 6 - Le n° de la parcelle.

- > Préférer une recherche par adresse de la parcelle
- > Effectuer une nouvelle recherche par références cadastrales

Après validation (en cliquant sur le bouton « Rechercher »), une nouvelle page s'ouvre. Pour accéder au plan, cliquer sur la première ligne de résultat :

Une nouvelle fenêtre permet d'accéder au plan :



Grâce au menu situé en partie gauche, il est possible de choisir l'échelle, de réaliser des impressions, de prendre des mesures ...

**Rappel** : le plan cadastral a une valeur fiscale, il ne fixe pas les limites de propriété. Pour délimiter les limites d'un terrain, un bornage réalisé par un géomètre est nécessaire.